



PRÉFECTURE DE POLICE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste des services prioritaires pour l'approvisionnement en carburant dans les files réservées

A – Professions médicales et paramédicales

- Médecins, personnels hospitaliers, SAMU, SMUR, infirmiers libéraux
- Ambulances privées
- Taxis conventionnés par l'assurance maladie
- Grossistes, réparateurs pharmaceutiques, pharmaciens
- Transport de produits sanguins
- Activités sociales (aide à domicile)
- Transport de personnes à mobilité réduite

B – Services publics

- Police et gendarmerie nationales
- Pompiers (Bataillon de marins-pompiers de Marseille et service départemental d'incendie et de secours)
- Agence régionale de santé
- Centre en route de la navigation aérienne sud-est
- Direction interdépartementale des routes Méditerranée
- Direction interrégionale de la mer Méditerranée
- Direction départementale de la protection des populations
- Direction départementale des territoires et de la mer
- Services des douanes
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- Direction régionale des finances publiques
- Justice – tribunaux – administration pénitentiaire – avocats exerçant des permanences
- Militaires
- Service du déminage
- Préfectures et sous-préfectures
- Direction des routes du Conseil départemental
- Polices municipales

C – Services de maintenance et de sécurité

- ENEDIS – RTE – GRT – GRDF
- Opérateurs de téléphonie fixe et mobile propriétaires de réseaux
- SNCF
- Distributeurs d'eau potable
- Personnels indispensables, chargés de la maintenance et de la sécurité (sites SEVESO – CEA)
- Véhicules municipaux d'intervention prioritaire

D - Autres

- Services funéraires
- La Poste